

Missions et attributions

Vous exercez à titre principal les missions de surveillance des voies publiques et relevez les infractions relatives à l'arrêt et au stationnement des véhicules

À ce titre, vous aurez la charge de

- Surveiller et relever les infractions liées à l'arrêt et au stationnement des véhicules sur l'ensemble du territoire communal et en particulier sur les sites touristiques
- Identifier des infractions, les traiter et établir des procès-verbaux d'infraction sur le logiciel dédié, y compris les Forfaits Post Stationnement
- Aider au stationnement sur les parkings payants
- Renseigner les usagers sur les voies publiques et les zones de stationnement
- Procéder à la mise en place et la collecte du droit de place pour le marché hebdomadaire

Missions complémentaires

- Procéder à la mise en place et la collecte du droit de place pour le marché hebdomadaire
- Effectuer de la présence sur le territoire afin de veiller au respect des règles générales de civisme et des règles édictées par les codes de l'environnement, de la route, des transports et de la santé publique
- Assurer les affichages, déplacements et transports pour répondre aux besoins des services de la commune
- Sécuriser les biens et les personnes dans le cadre des manifestations, des sorties d'école, de déplacement d'enfants ou de tout autre événement le nécessitant

Vous rendrez compte des dysfonctionnements repérés ou traités

Savoir faire

- Connaissances des Pouvoirs de police du Maire et attributions des administrations, du Code de la route, du code des assurances, et du Code général des collectivités territoriales (CGCT) sur les articles relevant de sa compétence
- Savoir faire preuve de fermeté et de courtoisie face aux usagers contrevenants
- Utiliser le logiciel dédié
- Posséder des qualités rédactionnelles et de communication

Savoir être

- Avoir le sens de l'écoute, de la médiation et du discernement dans des situations conflictuelles
- Respecter la déontologie et avoir le sens du service public
- Faire preuve de discipline et de rigueur
- Discrétion et dynamisme

Conditions d'exercice

Titulaire Permis B indispensable / Casier judiciaire vierge (bulletin n° 2) – Assermentation / Expérience similaire souhaitée

Travail le week-end et en extérieur par tous les temps / Bonne condition physique

Temps de travail : Temps complet, 35h00 hebdomadaires

Date limite de candidature : 30 mars 2026

Poste à pourvoir : 01 mai 2026 – durée 5 mois

